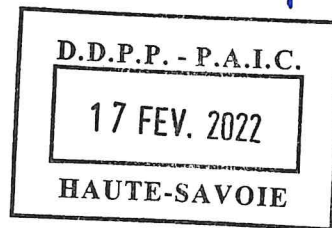


DECREMPS BTP

Travaux publics - Réseaux
Génie Civil - Maçonnerie
Enrochements - Travaux de montagne
Concassage - Criblage



DREAL
A l'attention de Mme MAILLARD
3 Rue Paul Guifon
74000 ANNECY

LR/AR N°1A 174 841 4402 1

A Amancy, le 1^{er} février 2022

Objet : DAENV - 2021-DDAE-CarrièreDesTines-SixtFerAcheval - Demande de compléments

Madame,

Suite au dépôt, le 21 octobre 2021, de notre dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à l'exploitation de la Carrière des Tines sur la Commune de Sixt-Fer-à-Cheval, vous nous avez fait parvenir le 7 décembre 2021 une correspondance émise par le Service Eau-Environnement (SEE) de la DDT, qui appelle une réponse dont vous trouverez les éléments ci-dessous :

1) Forêt :

Nous avons noté que le service SEE de la DDT n'a pas identifié de contrainte particulière vis-à-vis du défrichement de 0,28ha.

Conformément au procès-verbal de reconnaissance de bois à défricher joint au courrier de la DDT, nous vous précisons que nous envisageons la compensation relative à ce défrichement sous la forme d'une indemnité financière à verser au Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois d'un montant de 1 844 €.

2) Police de l'eau :

- Excavation / Ecoulements souterrains et indépendance vis-à-vis du Giffre :

Pour rappel, au niveau géologique, le site de la carrière s'inscrit au sein des calcaires de l'Urgonien (étranglement des Tines). L'exploitation concerne les calcaires recristallisés gris foncés de l'Urgonien utilisés comme pierre à bâtir.

Des eaux peuvent circuler dans les fractures de l'Urgonien (circulations karstiques) pour émerger ensuite à la faveur d'une rupture de pente dans un placage morainique.

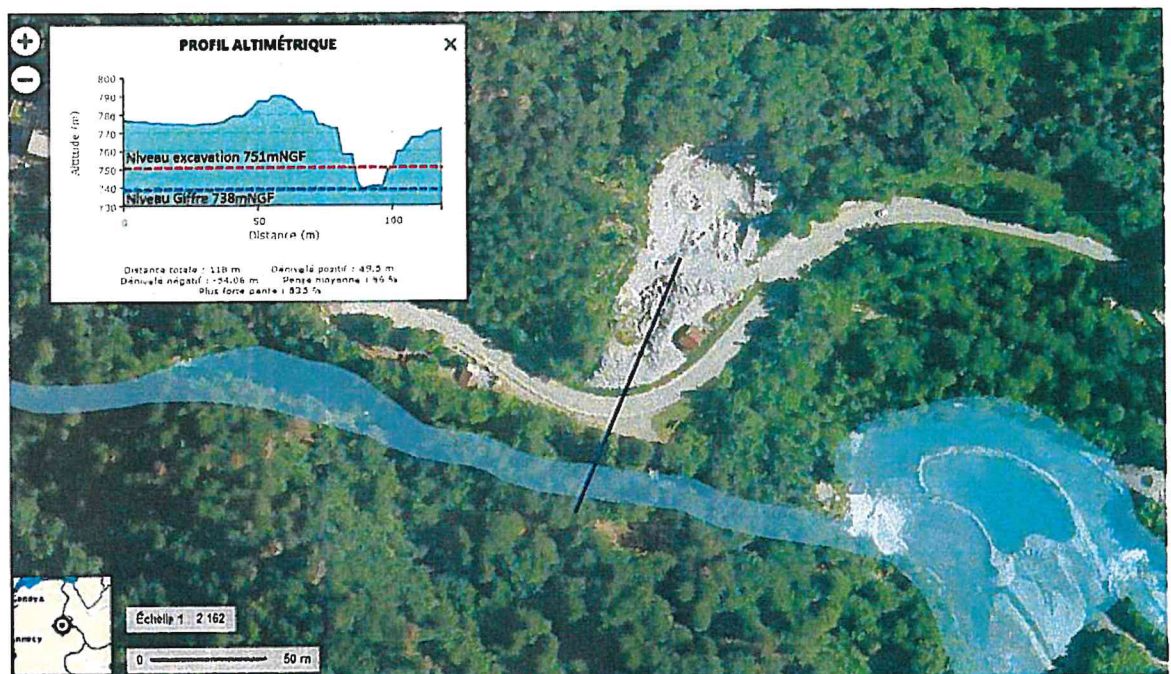
Par ailleurs, au niveau de l'exploitation antérieure, aucun niveau d'eau n'a été recoupé. La future exploitation est prévue en surface dans le prolongement Nord de l'exploitation antérieure, en amont de l'ancienne carrière, ainsi qu'en excavation jusqu'à -15m par rapport au niveau actuel.

Compte tenu de l'absence de placage morainique au droit du site de la carrière, aucun aquifère ne sera intercepté par la future exploitation, y compris lors des 4 dernières années excavation jusqu'à - 15m. Des venues d'eau (issues de la pluie directe ou des circulations karstiques de l'Urgonien) pourront être rencontrées, avec de très faibles débits (suintements), qui seront probablement temporaires.

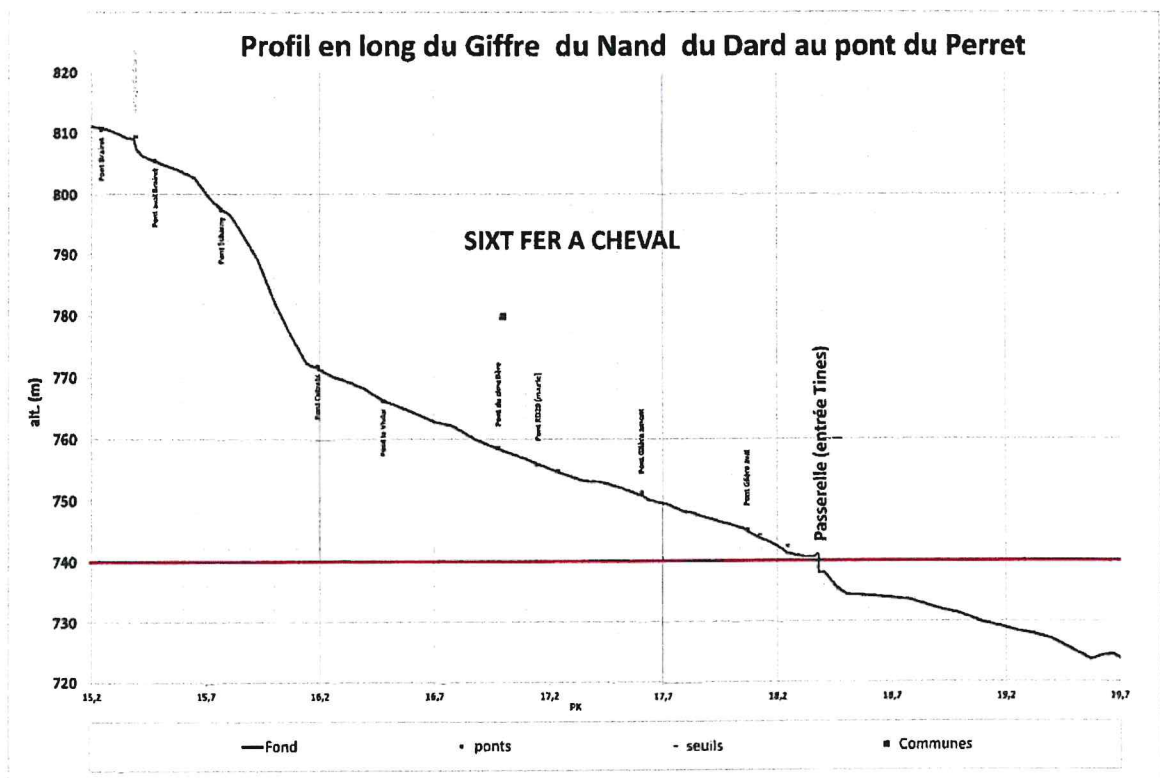
Ces eaux rejoignant de façon diffuse le Giffre, quelques 15 à 30 mètres plus bas en altitude, l'exploitation de la carrière des Tines ne devrait pas modifier de manière significative ces écoulements, au vu de la faible surface concernée.

Concernant l'indépendance vis-à-vis du Giffre, le profil topographique (source Géoportail) ci-dessous illustre à la fois la distance entre la carrière et le Giffre et leurs niveaux altimétriques, respectivement à 751 mNGF en fond d'excavation de la carrière et entre 738 et 741 mNGF pour le Giffre respectivement en aval et amont du seuil de la passerelle en entrée des Gorges des Tines (voir également le profil en long du Giffre joint dans la suite, source Etude Hydratec/SM3A 2016 relative à l'inondabilité de la vallée du Giffre et de certains affluents).

Cette différence de 10-13m en altitude et de près de 100m en distance permet de justifier de l'indépendance de l'excavation prévue dans le cadre de l'exploitation de la carrière vis-à-vis du Giffre.



Profil altimétrique : source Géoportail



Profil en long du Giffre : source Hydratec/SM3A

- Excavation / Accumulation d'eaux météoriques et évacuations :

Au cours des 4 dernières années d'exploitation, des eaux météoriques seront susceptibles de s'accumuler en fond de fouille lors d'épisodes pluvieux intenses.

Nous rappellerons que l'exploitation de la carrière concerne des calcaires de l'Urgonien qui peuvent présenter des fractures par lesquelles les eaux peuvent diffuser jusqu'au Giffre. Par ailleurs, en cas de stagnation d'eau, le phénomène d'évapotranspiration pourra participer à la disparition des eaux météoriques tombant sur le site.

Il ne devrait donc pas y avoir d'accumulations importantes d'eaux météoriques en fond de fouille lors des dernières années d'exploitation de la carrière, comme c'est déjà le cas aujourd'hui sur le site malgré une configuration en cuvette sur calcaires (pas d'observations d'accumulations d'eau).

Toutefois, si des eaux devaient s'accumuler en fond de fouille, un pompage sera effectué avant la reprise de l'exploitation (dont nous rappelons ici qu'elle surviendra pendant 6 mois entre fin mars et fin juin et entre septembre et novembre), pour une évacuation en citerne vers des chantiers de la vallée du Giffre notamment pour l'arrosage des pistes.

3) Stockage de matériaux

Le volume de stockage de 50 000 m³ sera ouvert à hauteur de 25% aux entreprises de la vallée du Giffre.

En espérant avoir répondu à vos demandes, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations respectueuses.

S. POISSON**DECREMPS BTP**

326, rue de Pierre Longue
74800 Amancy
Tél. : 04 50 03 34 68 - contact@decremps.fr
APE : 4312 B - Siret : 327 993 226 00015
N° TVA/CEE : FR 50 327 993 226